

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Philippe Muggli, Patrick Oppliger, Henri Pisani et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le 21 mai 2013 à la maison de commune afin d'examiner le préavis no 30/2013 sur les comptes communaux de l'année 2012. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions qui a été transmise à la municipalité.

La Commission s'est réunie une deuxième fois le 27 mai 2013 en présence de la municipalité au complet, à savoir Monsieur Edgar Schiesser, syndic, ainsi que les conseillers municipaux, Denis Favre, responsable des finances, Luigi Mancini, Daniel Crot et Madame Christine Canu. Madame Sandra Caccia a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 10 juin 2013, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

Documentation à disposition

La commission des finances a disposé des documents principaux suivants pour établir son rapport :

- le préavis sur les comptes concernant l'année 2012 ;
- une analyse des finances communales des années 2003 à 2012 ;
- le rapport de gestion pour l'exercice 2012 ;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2012 ;
- les comptes de l'exercice 2012 de Romande Energie Commerce SA, de l'ASIGOS, de l'association des structures d'accueil en milieu familial de jour ainsi que ceux de la garderie « Les petits bonshommes ».

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

Analyse des comptes

Pages jaunes, 1 à 18

Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2012

Les comptes de l'exercice 2012 étaient attendus avec une certaine impatience. En effet, rappelez-vous, le budget avait été âprement discuté, amendé, imposant à la municipalité un objectif d'équilibre de la marge brute d'autofinancement. Qu'en est-il ?...

L'objectif est atteint, les comptes de l'exercice 2012 bouclant sur un léger excédent des revenus de CHF 22'734.31 et une marge brute d'autofinancement s'élevant à CHF 673'422.05.

Nous relevons par ailleurs les éléments suivants qui ont un impact sur les comptes présentés :

- a) les amortissements sur immobilisations enregistrés correspondent à ceux fixés par la loi sur les communes ;
- b) des prélèvements sur les fonds de réserve pour un montant net de l'ordre de CHF 227'000 ont été enregistrés ;

La marge brute d'autofinancement représente le baromètre de la situation financière des communes, il permet de qualifier la performance de l'année. Pour ce faire, nous présentons la marge d'autofinancement réalisée durant ces quatre dernières années :

	CHF
2009 :	821'000
2010 :	- 1'177'000
2011 :	2'198'000
2012 :	673'000

Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint un chiffre positif en 2012, elle se situe à un niveau proche de la moyenne réalisée ces dernières années. Pour rappel le budget 2012 fixait un objectif de –CHF 3'200.

Les investissements nets se sont montés au chiffre record de CHF 6'631'507.10. Ils ont été financés pour l'essentiel par le recours au crédit.

Ces résultats nous ont amenés à nous poser les questions suivantes ?

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

1. Quelles sont les pistes possibles d'améliorations des résultats ?
2. Quelle est la situation des travaux sur la planification financière à long terme annoncés depuis plusieurs années ?

Nous essayerons de répondre à ces questions dans les pages suivantes et dans les conclusions de notre rapport.

Page 5 à 7 examen des charges

30 Autorités et personnels

Nous constatons une nouvelle augmentation des charges du personnel et des autorités (+ 3.07 %). Relevé également un dépassement par rapport au budget de CHF 51'516.65 qui sera expliqué lors de l'examen des pages blanches.

L'effectif du personnel est resté stable en 2012.

La municipalité n'a pas été en mesure de nous fournir le tableau sur l'absentéisme du personnel pour l'année 2012.

31 Biens, services, marchandises

Ce poste est à nouveau en nette diminution - CHF 366'175 (-9.6 %). Comme mentionné dans les pages jaunes, cette baisse est due principalement aux achats d'eau et d'électricité et aux honoraires et prestations de services de la police cantonale.

32 Intérêts passifs

En raison de l'augmentation des emprunts, ce poste est augmentation de 14.86 %. La municipalité entend profiter en 2013 des conditions très favorables sur les taux à long terme en augmentant les positions à long terme, ce qui est à notre sens une bonne décision.

33 Amortissements

Relevé la charge importante concernant les défalcatons, abandons et remises d'impôts pour CHF 205'777.95 (2011 : CHF 73'516.22). Ces pertes fiscales sont communiquées par le canton qui aurait remis à jour ses dossiers...

35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Ce poste est en augmentation de CHF 918'350.40 par rapport à l'année 2011. Différence expliquée principalement par la réforme policière + CHF 333'769 (précédemment comptabilisée dans la rubrique 31 ci-avant), l'augmentation de la facture

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

sociale de CHF423'289 et à l'alimentation au fonds de péréquation (+CHF 173'206).

Pages 8 et 9 Examen des revenus

40 Impôts

Les recettes fiscales ont augmenté de 13.22 % par rapport à l'année 2011 (+ CHF 913'584.82). Cette hausse substantielle est due pour l'essentiel aux 7 points d'augmentation du coefficient communal qui a été porté, nous vous le rappelons, de 63 à 70 % au 1^{er} janvier 2012. Une autre raison est l'impôt des personnes morales qui fait suite à une année 2011 très faible en raison d'importantes corrections d'impôts sur les années antérieures.

42 Revenus du patrimoine

La diminution de cette rubrique est liée à la vente en 2011 d'une parcelle communale située au Marais à la société Green club SA qui avait rapporté un montant de CHF 1'354'000.

45 Participations et remboursements de collectivités publiques

Il s'agit pour l'essentiel des recettes du fonds de péréquation. Les charges de ce même fonds de péréquation figurent dans la rubrique 35 ci-avant.

Pages 11 à 14 Examen du bilan

925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaterel » pour un montant de CHF 593'945.15 sur un total de CHF 1'688'500. Cette participation fait l'objet d'une négociation. Le risque pour la commune est de devoir renoncer à cette participation et devoir rembourser le montant avancé.

928 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. Ils s'élèvent au 31 décembre 2012 à CHF 9.4 millions et représentent 36.8 % du total du bilan (48.7 % en 2011). La diminution du pourcentage est due à l'augmentation du total du bilan en raison des importants investissements réalisés. Selon les critères du canton, « la structure du bilan est à améliorer ».

Endettement de la commune

L'endettement de la commune s'établit au 31 décembre 2012 à CHF 16.2 millions

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

auxquels il y a lieu d'ajouter les crédits d'investissements votés mais non encore réalisés pour CHF 4.4 millions. Le total de CHF 20.6 millions est à rapprocher du plafond d'endettement arrêté à CHF 24.5 millions.

Page 16 Conclusions

Le modique excédent des revenus n'a pu être réalisé que par une hausse importante du coefficient d'impôt de notre commune et par le nouveau système de calcul du fonds de péréquation et de la facture sociale qui est très favorable pour notre commune.

A titre de conclusion, nous donnons notre avis aux questions posées en préambule et formulons quelques constats et recommandations.

Nos 2 questions :

1. Quelles sont les pistes possibles d'améliorations des résultats ?

Voici quelques pistes (hors augmentation des impôts et des taxes) :

A. Répartition des charges entre le canton et les communes

Des négociations sont en-cours en vue d'une répartition différente des charges dans plusieurs domaines avec le canton. Charges liées à la facture sociale, soins à domicile, polices coordonnées et subventions des investissements sont discutés.

B. Revenu lié au Pôle industriel et commercial :

Le développement du pôle industriel et commercial est différé en raison de la volonté de déplacer ce dernier du Marais au quartier de la Sauge. A notre sens, il y a lieu de décider des orientations définitives et d'accélérer le processus.

C. Augmentation des recettes par une augmentation maîtrisée du nombre des habitants. Pour information, le total des habitants n'a augmenté ces 10 dernières années que de 158 personnes – ce qui représente une augmentation limitée de 0.5 % par année.

D. Charges de fonctionnement

Il y a lieu de trouver des gains d'efficacité et d'économies dans l'ensemble des activités de notre commune.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

2. Quelle est la situation des travaux sur la planification financière à long terme ?

Nous relevons que nous n'avons toujours pas eu accès aux informations sur les travaux réalisés par la municipalité en collaboration avec la société Phisa. Des informations devraient nous être présentées fin août – début septembre lors d'une séance organisée conjointement avec la Commission de gestion. Nous n'avons par conséquent aucune information à vous transmettre sur ce sujet combien important.

Selon notre opinion et sur la base des chiffres à notre disposition, la capacité financière de notre commune ne permettra pas de financer tous les investissements de renouvellement et de développements prévus. La municipalité devra faire des choix, fixer des priorités et rechercher d'autres sources de financement.

Dans ce cadre et tant que le financement n'est pas assuré, la Commission des finances continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires ».

Pages blanches, 19 à 82

Administration générale (p. 20 à 29)

Page 21 compte 101. 4361.01 Jeton de présence

Les honoraires ont été encaissés principalement auprès de :

	CHF
- Romande Energie et Commerce SA	11'500
- UCV	2'000
- LEB	3'600

Page 23 compte 110.3185 Honoraires et frais d'expertise

Rubrique en dépassement de CHF 7'888.80. Les factures principales concernent l'organe de révision Hervest fiduciaire pour CHF 15'238.10; des honoraires en faveur de la société Phisa SA de CHF 7'560 pour la mise en place d'un tableau de bord comparé et CHF 11'340 pour l'accompagnement dans le projet de planification

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

financière à long terme ; des honoraires pour des travaux d'archivage par MSE Conseil d'un montant de CHF 8'750.

Page 23 compte 110.4356 Facturation de service à des tiers

La différence par rapport au budget découle d'un changement dans la répartition des travaux administratifs avec Cheseaux pour la garderie et l'association « des mamans de jour ».

Page 27 compte 170.3145 Entretien des terrains

Compte en dépassement de CHF 1'143.90. Le dépassement est lié à des frais de régénération des terrains pour lesquels nous avons vérifié les factures.

Page 29 compte 180.3517 Part. déficit exploitation/renouv technique LEB – TL

Contrairement aux années précédentes ce poste est en légère diminution – CHF 3'993.20. Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Selon la municipalité, ce poste ne devrait pas augmenter ces prochaines années, l'amélioration des fréquentations devant compenser l'augmentation des charges.

Page 29 Service informatique

Relevé que les dépenses prévues dans le préavis 56/2010 pour le remplacement de l'informatique ont été effectuées en 2013 selon communication faite par la municipalité au Conseil communal.

2 Finances (p. 30 à 33)

Page 31 210 Impôts

Les recettes fiscales sont globalement légèrement inférieures à celles prévues dans le budget. Nous relevons par contre des évolutions très différentes à l'intérieur de ce poste. Les écarts sur les impôts sur le revenu des personnes physiques et des personnes morales ayant été en grande partie compensés par les impôts dits « conjoncturels - impôts sur les gains immobiliers, droits de mutation ainsi que les impôts sur les successions et donations en nette augmentation.

Selon nos calculs, un point du coefficient communal a rapporté CHF 97'537 en 2012 contre CHF 94'446 en 2011.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

Page 31 comptes 210.4001 Impôt sur le revenu , 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 6.2 millions, montant inférieur de CHF 135'000 ou 2.1 % par rapport au budget.

Page 31 compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM
compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM

L'impôt sur les personnes morales a rapporté en 2012 un montant de CHF 617'903. A titre de comparaison le budget prévoyait un montant supérieur de CHF 59'796.

Page 33 compte 210.4809 Prélèv. s/autres fonds de réserve et renouv.

Prélèvement de CHF 100'000 du compte 9282. Fonds de réserve- débiteurs douteux par le crédit du Compte 210.4809 prélèvement sur autres fonds de réserve et renouvellement. Ecriture en vue de couvrir partiellement la perte sur les créances fiscales.

Page 33 comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever que le système de calcul a été mis en place en 2011.

La contribution à l'effort commun s'établit comme suit en 2012 :

	CHF
- Charges nettes	395'215
- Ajustement décompte 2011	- 205'392
Charges comptabilisées	189'823

Pour comparaison, le budget prévoyait une charge nette de CHF 619'700 et l'année 2011 un montant de CHF 190'155.

Page 33 compte 230.4809 Prélèv. s/autres fonds de réserve et renouv.

Prélèvement de CHF 100'000 du compte 9282. Fonds de réserve- débiteurs douteux par le crédit du Compte 230.4809 prélèvement sur autres fonds de réserve et renouvellement. Ecriture en vue de couvrir partiellement la perte sur les créances fiscales.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

3 Domaines et bâtiments (p. 34 à 41)

Page 35 compte 310.4272.01 Location places de stationnement

Pour sa première année, la location des surfaces publiques par le système des macarons a rapporté CHF 15'990.

Page 37 compte 352.3122 Au four banal Achats et consommation de gaz

Dépassement de CHF 2'869 justifié par les conditions climatiques.

Page 37 compte 353.3122 La Villageoise Achats et consommation de gaz

Dépassement de CHF 1'434.50 justifié également par les conditions climatiques.

4 Travaux (p. 42 à 51)

Page 43 compte 410.3011 Service Technique Traitement du personnel

Dépassement de CHF 14'615.25.

Dépassement expliqué par le remplacement du technicien (2 personnes pendant quelques semaines et une différence de salaire).

Page 43 compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertise

Ce poste comprend pour l'essentiel des factures relatives à la surveillance de chantiers, le Gropil du SDNL, et des honoraires pour le réseau altimétrique.

Page 47 compte 435.3144 Entretien du réseau

Dépassement de CHF 3'222.20. Expliqué par la réparation de candélabres.

Page 49 rubrique 450 Ordures ménagères et déchets

Ces charges sont partiellement financées en 2012 par 3 points d'impôts affectés.

La municipalité n'a pas été à même de nous renseigner sur les premiers enseignements de l'introduction de la taxe sur les déchets au 1^{er} janvier 2013.

Page 49 compte 450.3188 Frais d'enlèvement et de transport

compte 450.3526 Frais d'enlèvement et d'incinération

Dépassement de CHF 63'983.30 par rapport au budget en raison de l'augmentation du tonnage des déchets.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

Une procédure d'appel d'offres sera lancée cette année en collaboration avec Cheseaux.

Page 51 compte 460.3144 Entretien des canalisations CHF 102'910.65

Dépassement de CHF 22'910.65.

Expliqué par des travaux d'entretien et de réparation notamment aux Esserpys et à l'étang ainsi que par le contrôle du système séparatif.

Page 51 compte 460.4811 Prél. fin. Spéc. Égoûts et l'épuration CHF 234'231.35

Contrairement à l'année précédente, l'année 2012 n'a pas bénéficié de taxes uniques de raccordement importantes.

Le déficit de CHF 234'231.35 est couvert par la dissolution du fonds de réserve affecté du même montant (2011 : bénéfice de CHF 168'604.29).

Pour rappel un nouveau règlement communal est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Ce règlement doit permettre de financer les charges actuelles et futures relatives à l'évacuation et au traitement des eaux.

Dans ce but, il est prévu d'augmenter les taxes d'environ CHF 290'000.

5 Instruction publique et cultes (p. 52 à 61)

Page 55 compte 511. 3012 salaires du personnel occasionnel Prazqueron

Nous avons constaté un dépassement de CHF 32'349.10. Dépassement justifié par des remplacements pour cause de maladie et d'accident.

Page 55 compte 511. 3114 Achats mach. Mat. Expl. et d'entretien Prazqueron

Dépassement de CHF 8'656.15. Il nous a été expliqué que les produits d'entretien ont dû être renouvelés après le changement des sols de Prazqueron.

Page 55 compte 511. 4271 Loyers

A relever que la municipalité n'a pas été en mesure de nous fournir un tableau présentant l'état locatif au 31 décembre 2012 de l'ensemble des locations de la commune avec indication de la date de la dernière augmentation. Ce point est valable non seulement pour « Prazqueron » mais également pour tous les autres bâtiments et terrains de la commune.

Page 59 compte 520.3522 Part. charges d'autres communes.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Le rapport de vérification des comptes 2012 nous a été transmis. Nous relevons que le coût pour notre commune est inférieur à celui de 2011, le nombre d'élèves est de 186 contre 177 un an plus tôt. La diminution des coûts provient du niveau inférieur des amortissements et des charges financières.

6 Police (p. 62 à 67)

Page 63 compte 610.3185 Honoraires et frais d'expertise

Page 63 compte 610.3511 Charges cantonales « Réforme policière »

Au 1^{er} janvier 2012, entrée en vigueur de la réforme policière. Avec la réforme les coûts s'élèvent à CHF 333'769 contre CHF 209'333 un an plus tôt (+CHF 124'436). En compensation, notre commune bénéficie de la bascule d'impôts de 2 points d'impôt cantonaux pour un montant estimé à CHF 190'000. Sur le plan financier, la réforme a un impact financier positif d'environ CHF 65'000 pour Romanel.

7 Sécurité sociale (p. 68 à 69)

La facture sociale explique pour près de 70 % les coûts de ce dicastère. Les charges 2012 sont inférieures de CHF 140'944 au budget.

Sur le plan cantonal, nous ne connaissons malheureusement pas quelle a été l'évolution de la facture sociale entre 2011 et 2012. Nous relevons une diminution de 18.75 % entre 2010 et 2011.

Page 69 compte 720.3655.02 Ass.garderie « Les P'tits Bonshommes » CHF 154'308.00

Nous constatons que la charge est, fait nouveau, inférieure à celle prévue dans le budget (- CHF 44'292). L'écart provient de l'augmentation de la subvention de la FAJE. La garderie compte 20 places et reçoit des subventions par la commune de Romanel, d'autres communes et la FAJE pour un total de CHF 267'200, ce qui représente CHF 13'360 par année et par place. Il serait intéressant de comparer ces charges avec celles des autres garderies et celles des structures d'accueil par les mamans de jour.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

8 Services industriels (p. 70 à 75)

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 378'500 pour un budget de +CHF 349'500

Page 75 groupe 810 Service des eaux

Nous relevons que le Service des eaux a réalisé un bénéfice de CHF 49'300 en 2012 (2011 : +CHF 172'400). Pour rappel les tarifs ont été relevés en 2011.

Page 77 groupe 820 Service électrique

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 378'500 contre respectivement un budget de +CHF 349'500 et un revenu net en 2011 de +CHF 380'000. Nous relevons que la municipalité a attribué un montant de CHF 120'000 (2011 : CHF 200'000) à un fonds de réserve affecté qui a pour but de lisser les tarifs dans le futur. Selon la municipalité, le résultat du Service électrique ne devrait pas évoluer jusqu'à la libéralisation totale du marché. Nous relevons par ailleurs que la municipalité entend, en collaboration avec Romande Energie, mettre en place une planification à long terme des investissements et des entretiens du service électrique.

Pages vertes, p. 83 à 94

Page 95 compte 9282.16/23 Provision débiteurs douteux

La somme de ces deux comptes représente un montant de CHF 400'000 (2011 : CHF 600'000). Ces provisions couvrent les créances de la bourse et du service industriel.

Selon l'organe de révision, les provisions sont suffisantes pour couvrir les risques de pertes sur débiteurs. Dissolution de CHF 200'000 en 2012 pour couvrir les pertes fiscales à charge de l'exercice pour CHF 205'777.95.

Pages bleues, p.95 à 101

Nous avons demandé des explications sur diverses dépenses faites en 2012 sur les crédits d'investissements :

430.5010.10 Préavis no 43-2004 Zone d'accueil EMS D.Mauri de CHF 18'189.05

Il s'agit de frais d'éclairage du parking à charge de la commune. Ce préavis devrait être bouclé.

12

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

460.5010.07 PGEE (préavis No 44-09) dépenses 2012 : CHF 21'697.30
Travaux complémentaires de Ribi SA conformément aux exigences du canton.

820.5040.10 Nouvelle structure tarifaire (préavis No 84-06) dépenses 2012 CHF 44'880.00
En raison d'une facture tardive des SI de Lausanne -- 3 ans de retard !!! Ce préavis devrait être bouclé.

820.5040.11 Alimentation BT Marais (préavis No 30.08) dépenses 2012 : CHF 52'964.50
Les travaux ont débuté en 2012 et ne sont toujours pas terminés.

9170.01 Crédit général d'études (préavis No 03-06) CHF 254'450.45
Il s'agit du crédit général pour les frais d'études inférieures à CHF 50'000. Nous constatons que le montant au 31 décembre 2012 est supérieur au crédit accordé à la municipalité fixé à CHF 200'000.
Cette situation doit être impérativement régularisée en 2013.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 30/2013

Comptes communaux 2012

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

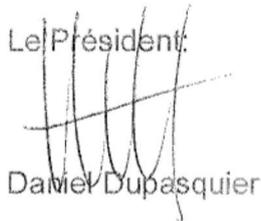
Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 30/2013 adopté en séance du 13 mai 2013,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2012 tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président:



Daniel Dupasquier

Romanel-sur-Lausanne, le 10 juin 2013

Les autres membres

Ornella Morier



Philippe Muggli



Patrick Oppliger



Henri Pisani

Romanel-sur-Lausanne, séance du conseil communal du 20 juin 2013